## Loi de l'impôt sur le revenu

ministère du Revenu national, de la Commission de l'assurance-chômage, de la Régie des rentes, etc., et qu'elle n'a pas les moyens de supporter un tel coût d'administration.

Pourtant, monsieur le président, avec statistiques à l'appui, on sait que la majorité des emplois au Canada, se trouvent dans la petite industrie. Je me demande pourquoi le gouvernement actuel—comme les précédents—n'aide pas directement la petite industrie, tant sur le plan financier que sur celui des dégrèvements d'impôts ou d'autres mesures similaires, plutôt que d'encourager les grandes sociétés par des réductions d'impôt et par bien d'autres faveurs cachées.

Monsieur le président, mes collègues du Crédit social et moi-même croyons fermement à l'entreprise privée. Je crois à l'entreprise privée parce que son caractère économique respecte le désir de chacun de s'épanouir librement, selon sa capacité, son goût et son désir.

Monsieur le président, l'entreprise privée répond à un besoin fondamental de l'homme, qui naît, qui grandit et qui essaie d'améliorer son sort toute sa vie. On a vu plusieurs cas, monsieur le président, où l'entreprise privée a été nationalisée, est devenue publique; on a alors constaté une diminution de rendement. On a constaté une diminution de la participation, non seulement des travailleurs, mais du public en général et des autorités.

On voit, monsieur le président, que ces entreprises, généralement parlant, sont déficitaires; on constate les difficultés auxquelles elles se heurtent. Cela m'incite à continuer à encourager l'entreprise privée au Canada,—et qu'on ne se méprenne pas—à encourager, étant donné particulièrement la situation économique actuelle, les petites industries.

Le propriétaire de l'épicerie du coin, par exemple, située sur le boulevard Jutras, à Victoriaville, n'est pas capable d'améliorer la valeur locative de son commerce parce qu'il n'a pas les capitaux suffisants. Il se rend à la Banque d'expansion industrielle, qui refuse de lui consentir un prêt. Il ne peut obtenir une subvention du ministère de l'Expansion économique régionale parce qu'il ne peut pas faire un investissement de \$52,000. Cette entreprise, monsieur le président, volontairement maintenue de façon marginale par le gouvernement actuel et les gouvernements précédents, se voit aux prises avec l'inflation, avec la hausse du coût de la vie, et ne bénéficie d'aucune aide gouvernementale. Ensuite, il sera facile de dire que la petite entreprise n'a pas de pattes pour se tenir debout. Cette situation est totalement injuste pour les travailleurs et les propriétaires de petites industries.

Parlons aussi, monsieur le président, des entreprises fondées il y a 20, 25 ou 30 ans par nos pères, et qui se maintiennent au gré du vent, bon an mal an, avec toutes les difficultés du monde. Lorsque le père voulait prendre sa retraîte et demandait à son fils de prendre la relève, ce dernier se voyait dans une situation financière désastreuse. Il n'avait pas suffisamment de revenus pour investir. Il voudrait moderniser l'entreprise familiale, l'agrandir, la relancer dans des conditions plus jeunes, plus automatisées, mais il se décourage lorsqu'il va frapper à la porte de la Banque d'expansion industrielle et qu'on refuse de lui prêter de l'argent, lorsqu'il doit régler ses comptes d'impôts et se défendre contre les fonctionnaires, ou lorsqu'il se voit refuser une subvention du ministère de l'Expansion économique régionale.

## • (1630)

Qu'arrive-t-il? Si une entreprise de chez nous, nettement canadienne, qui a vécu pendant 25, 30 ou 35 ans et a

maintenu 15, 20, 25, 50, parfois 100 ou 200 employés à plein temps, est aux prises avec des problèmes financiers énormes, le jeune refuse pratiquement de prendre la succession de son père.

Il était un temps, lorsque j'ai été élu à la Chambre, les députés tant de l'Ouest que de l'Est parlaient du problème de la relève et, aujourd'hui, on devra parler de plus en plus du problème de la relève dans la petite industrie.

Il faut reconnaître le rôle économique fondamental que jouent les petites entreprises qui sont ancrées dans notre milieu; notre économie est principalement axée sur elles parce qu'elles sont nettement canadiennes. Ce n'est pas le cas des grandes entreprises multinationales, et il me semble logique d'inciter le ministre à réfléchir et à présenter des mesures fiscales de dégrèvement d'impôt négatif ou autre, afin d'encourager les petites industries à faire les améliorations qui s'imposent et qui tardent depuis trop longtemps.

Monsieur le président, c'est là un point extrêmement important dans notre économie, particulièrement au Québec, et dans la circonscription de Lotbinière, entre autres. Au fait, je connais des dizaines d'industries qui sont aux prises avec ces problèmes et se voient plus ou moins bien accueillis à la Banque d'expansion industrielle à Trois-Rivières, qui se voient refuser des fonds par le ministère de l'Expansion économique régionale parce qu'ils sont trop petits. On les pénalise parce qu'ils sont trop petits. On dit: Nous regrettons, monsieur le président, de ne pouvoir vous aider, mais votre entreprise est trop petite. Le propriétaire répond: Monsieur, c'est précisément pour cela que je viens vous voir; je voudrais faire grandir mon entreprise. Généralement, c'est le fonctionnaire qui répond à la place du ministre, car il en est rendu à avoir plus de pouvoir que le ministre lui-même. Cet industriel s'en retourne chez lui bredouille; il s'est vu refuser une aide parce qu'il était trop petit. Voilà la logique de ce système encouragé et maintenu par le bill C-192 et ses semblables.

Monsieur le président, je veux protester avec énergie contre cette philosophie d'administration absolument ridicule. Lorsqu'on donne une subvention à la société Manic, à Granby, par exemple, et qu'on voit que cette industrie fait faillite au bout d'un certain nombre de mois, l'honorable ministre responsable trouvera un tas d'excuses.

Lorsqu'on voit des subventions accordées à coups de millions à la compagnie IBM, j'en suis très heureux, mais malheureux aussi pour toutes les petites sociétés qui n'ont même pas le droit d'entrer par la porte d'en avant, au ministère de l'Expansion économique régionale, et qui plus est, se voient embêter perpétuellement par les fonctionnaires de l'impôt sur le revenu.

Monsieur le président, si le ministre des Finances est logique—et je l'ai toujours reconnu comme tel—j'ai hâte d'entendre ce qu'il aura à dire sur ce point.

Monsieur le président, le jour où le ministre des Finances cessera de se faire dominer par ses conseillers, américains ou autres, lorsqu'il cessera de se faire mener par le bout du nez par les grandes sociétés et prêtera une oreille attentive à la petite industrie, il aura sauvé une grande partie de l'économie canadienne.

Qu'on ne songe que pour un instant à l'industrie de la chaussure, au Canada, par exemple. Alors que le gouvernement fédéral laissait systématiquement «crever» les petites entreprises québécoises de chaussures, il encourageait les importations massives de chaussures d'autres pays, où le coût de la main-d'œuvre est plus bas; c'est ainsi que des